Descriptif de l' ISO 23155

→ Services d'interprétation

→ Interprétation de conférence

→ Exigences et recommandations

aiic

Private Market Sector

Association Internationale des Interprètes de Conférence

International Association of Conference Interpreters

L'ISO 23155

est la norme internationale établissant les les principes généraux et les pratiques des services d'interprétation de conférence, y compris les exigences pour les interprètes de conférence et les prestataires de services d'interprétation de conférence.

Exigences

1 Les interprètes de conférence doivent :

→ avoir au moins deux langues de travail ; interpréter de toutes leurs langues de travail vers leurs langues "A" et de leurs langues "A" vers leurs langues "B" ; avoir une connaissance approfondie de leurs langues de travail ;

→ travailler en équipe d'au moins deux interprètes par cabine pour s'entraider sur le plan du vocabulaire, des acronymes, etc. ;

→ pouvoir communiquer entre eux visuellement et oralement lorsqu'ils interprètent sur le même canal de sortie ;

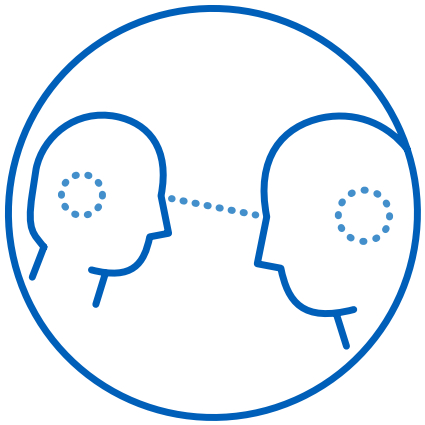

- adhérer à un code d'éthique professionnelle régissant la pratique de l'interprétation de conférence (tel que l'annexe B qui s'inspire en grande partie du code d'éthique de l'AIIC) ;

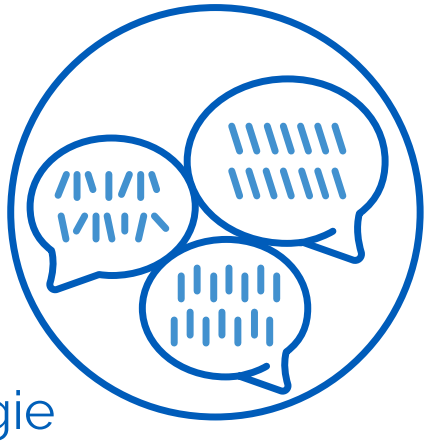

- être en mesure de comprendre différents accents et dialectes régionaux, ainsi que la terminologie propre à un sujet donné ;

- maîtriser les modes d'interprétation simultanée et consécutive ;

- savoir utiliser correctement le matériel d'interprétation de conférence ;

- être en mesure de prouver leurs qualifications ;

- ne pas divulguer des informations confidentielles ;

→ se préparer pour chaque mission et étudier le matériel de la conférence en effectuant les recherches appropriées pour identifier les informations pertinentes et fiables.

2 Les prestataires de services d'interprétation de conférence doivent :

→ avoir une bonne connaissance de l'interprétation de conférence (ceci s'applique également à tout sous-traitant) ;

→ aider les interprètes de conférence qu'ils recrutent à satisfaire aux exigences ci-dessus ;

→ mettre tout en œuvre pour que les interprètes de conférence n'interprètent que vers leurs langues "A" ou "B" ; que le recours au relais soit réduit au minimum ; qu'au moins deux pivots soient disponibles pour interpréter à partir de chaque langue source ;

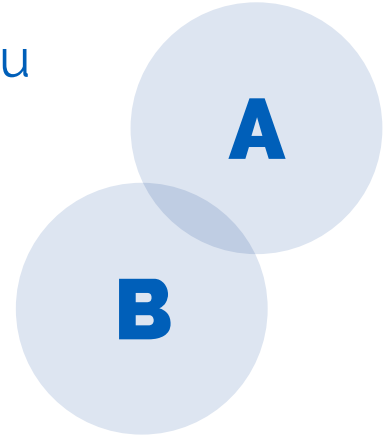

→ s'assurer que l'environnement de travail des interprètes de conférence est **a)** conforme aux lois applicables en matière de santé et de sécurité et que des mesures de protection adéquates sont mises en place si nécessaire ; **b)** techniquement adéquat pour la prestation du service d'interprétation de conférence ; et que le matériel d'interprétation de conférence fourni est conforme aux normes ISO pertinentes sur le matériel d'interprétation simultanée (cf. ISO 2603, ISO 4043, ISO 20108, ISO 20109, ISO 22259 et ISO 24019) ;

→ recueillir toutes les informations pertinentes concernant le cadre et, en particulier, les langues de la conférence ;

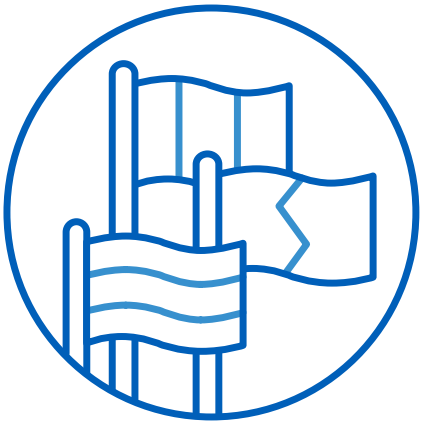

→ discuter avec le client des risques liés à l'utilisation de l'interprétation de conférence et des mesures d'atténuation de ces risques ;

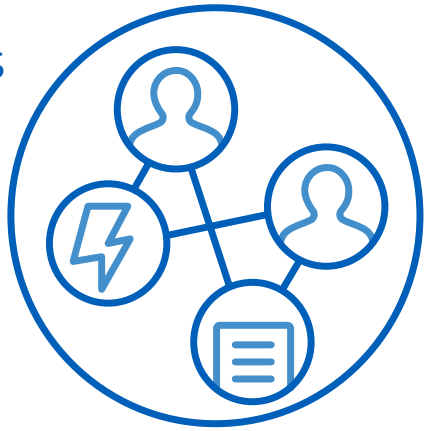

→ examiner le programme de la conférence, y compris les sessions parallèles et les pauses ;

→ convenir avec le client de transmettre la documentation aux interprètes ;

→ signaler au client que les orateurs et les écrans de projection doivent être entièrement visibles pour les interprètes ;

→ visiter le lieu de la conférence pour aider le client à placer correctement les cabines mobiles et autres équipements d'interprétation de conférence, et à choisir l'endroit le plus approprié pour que les interprètes en langue des signes puissent interpréter ;

→ discuter avec le client de l'enregistrement ou de la diffusion sur Internet de l'interprétation et adapter les honoraires des interprètes en conséquence ;

→ envoyer des demandes de disponibilité, des options et des offres fermes aux interprètes ;

→ prendre les dispositions nécessaires pour le voyage, y compris le temps de repos ;

- fournir des ordres du jour actualisés et des documents de dernière minute ;
- demander un test audio ;
- rendre le matériel de conférence à ses propriétaires ;
- fournir un retour d'information au client.

Recommandations *pour* les interprètes de conférence

- Se familiariser avec les aspects juridiques, financiers et fiscaux inhérents à l'activité (applicable aux interprètes de conférence indépendants) ;

- Mettre en place des stratégies de prévention et de maîtrise du stress lié au travail ;

- N'accepter que les missions pour lesquelles ils s'estiment qualifiés ;

- Constituer et tenir à jour des glossaires ;

- Poursuivre leur développement professionnel.

Le présent document a été rédigé à partir de la version officielle en anglais de la norme ISO 23155-2002. Il est mis à disposition à titre gracieux par l'AIIC.